



FLAGY
Seine et Marne

Les Brèves

du Conseil

N°10
J u i n
2 0 1 2

Horaires d'ouverture de la mairie : Mardi 16h - 18h30 • Jeudi 16h - 18h • Samedi 8h30 - 10h30

Les mois et les semaines défilent à une telle vitesse que nous sommes souvent confrontés à instruire de nombreux dossiers dans l'urgence ce qui nous rend prisonnier du court terme.

Nous sommes aujourd'hui dans le culte de la vitesse et de l'instant.

Le temps nous paraît si saturé que l'on se dit qu'il faudrait que nos journées durent plus longtemps pour tout concilier, autrement dit c'est tout plus vite et « tout » tout de suite.

L'urgence s'insinue sans même que nous le mesurions dans l'ensemble de nos vies.

De même avec la culture du numérique l'abondance des messages, leurs brièvetés sont telles que nous n'avons plus la patience de la soumettre à un doute méthodique, faute de recul.

Un journaliste américain, encore eux, considère que les décisions spontanées sont souvent les meilleures et pour bien décider qu'il faudrait décider vite. L'urgence par nature serait donc positive.

J'aimerais bien que nous puissions lancer un débat sur la façon dont chacun(e) d'entre nous vit et subit les contraintes de la dictature de l'urgence.

Qu'en pensez-vous ?

Jacques DROUHIN
Maire
Président de l'AMR 77



FLASH INFOS

Jeudi 05 Juillet :

20h30 Restitution du programme CLEVERT

Vendredi 06 Juillet :

Apéro concert Trio vocal Elles-même

Samedi 7 Juillet :

Dernière permanence des adjoints du samedi

Vendredi 13 juillet :

Apéro concert Ménage à Six

Samedi 14 Juillet :

Grand feu d'artifices avec paëlla géante sur la place

Vendredi 20 Juillet :

Apéro concert Manioc

Vendredi 27 juillet :

Apéro concert Triologie

Mercredi 15 Août :

Traditionnel barbecue organisé par le Comité des Fêtes sur la place de l'église

Samedi 25 Août :

Reprise des permanences des adjoints tous les samedis

Dimanche 26 Août :

Brocante du Comité des Fêtes

Samedi 8 Septembre :

Concert à l'église sous l'égide de l'ASPF

15 et 23 Septembre :

Peintres dans la rue
(inscription auprès de l'ASPF)



A VOS OUTILS : Prêt ? Plantez !

Jardiner. Bêcher, désherber. Semer, planter, repiquer. Arroser, biner. Fleurir. Fleurir encore. Puis profiter... Et recommencer ! Voici un programme que de nombreux Flagiens ont adopté et qui contribue à faire de notre village un cadre de vie privilégié. Autant d'implication à embellir Flagy constitue aussi un atout non négligeable pour le Concours des Villages Fleuris dont le jury visitera nos rues dans les tous premiers jours de juillet. Il est donc temps de rappeler quelques règles du jeu !

Qu'il s'agisse de la sélection communale effectuée par la Commission Fleurissement, de la notation du fleurissement réalisé par les particuliers ou de l'évaluation de notre village, les critères sont sensiblement les mêmes. D'un point de vue esthétique, 'harmonie' semble le mot-clé : harmonie

dans la répartition des plantations, harmonie des couleurs et équilibre dans les hauteurs et les volumes. Harmonie aussi entre les fleurs et les autres végétaux. De façon générale, l'impression visuelle est essentielle. Mais attention ! Ce qui est privilégié, c'est le charme, l'originalité du projet, non un déploiement coûteux ! Soyons créatifs. Permettons à notre imagination de s'inviter au jardin. D'autant qu'une attention particulière sera apportée à l'utilisation d'espèces végétales locales. Après tout, le Bocage du Gâtinais est-il vraiment la terre de prédilection des oliviers et autres palmiers ?

Vous l'aurez deviné : la question du développement durable est au cœur de ces concours parce qu'il en va de notre qualité de vie à tous. Ainsi, la réduction des produits phytosanitaires, le choix de végétaux peu gourmands en eau et, d'une façon générale, tout ce qui contribue à économiser l'eau sera valorisé. Ces conditions remplies, tous les types de jardins sont éligibles au concours des particuliers : jardins familiaux, fleurissements des façades et balcons, sans oublier deux genres qui font la spécificité de Flagy : les potagers et les fleurissements de pied de murs.

A l'échelle de la commune, l'objectif est l'obtention d'un 1^{er} Prix départemental qui permettrait à Flagy d'être présenté au Jury Régional, en vue de l'obtention de la Première Fleur.

Mais d'ores et déjà, grâce aux efforts de tous, Flagy est un village des plus joliment fleuri et recueille les compliments des visiteurs qui prennent le temps d'y flâner, ce qui constitue un bel encouragement à aller de l'avant.

Valérie Gavaret

De la commission fleurissement

Résultats élections Flagy

Présidentielle

1^{er} tour

Inscrits 490
Votants 422
Exprimés 415

E. JOLY	7
M. LE PEN	84
N. SARKOZY	111
J.L. MELENCHON	56
P. POUTOU	3
N. ARTHAUD	1
J. CHEMINADE	0
F. BAYROU	41
N. DUPONT-AIGNAN	11
F. HOLLANDE	101

2^{ème} tour

Inscrits 490
Votants 428
Exprimés 408

F. HOLLANDE	202
N. SARKOZY	206

Législatives

1^{er} tour

Inscrits 490
Votants 309
Exprimés 307

G. BOUCLY	45
F. VALLETOUX	32
S. AYRAULT	2
I. PIOT	8
D. DUPRE	2
D. ALLAERT	18
R. SARKISSIAN	114
L. PAYS	6
J.F. ROBINET	5
V. MOGUELET	0
V. LACROUTE	75

2^{ème} tour

Inscrits 490
Votants 306
Exprimés 298

R. SARKISSIAN	152
V. LACROUTE	146

CONCOURS PHOTOS

La vie de nos villages

C'est le thème retenu pour le 1^{er} concours photos organisé par la CCBG.

Concours ouvert à tous les habitants des huit communes de la CCBG.

Règlement et bulletin de participation sur le site de votre commune ou en mairie.

Trois catégories :

- Elèves des écoles primaires

- Participants mineurs

- Participants majeurs

Date limite de participation 15 octobre 2012.

CLIC ! C'est à vous !

Jean claude TOURNIER

Responsable de la publication : Jacques Drouhin

Equipe rédactionnel : signatures articles • Imprimé sur du papier 100% recyclé

Impression : Espace graphic (entreprise Imprim'Vert)

BIBLIOTHEQUE

Un agrandissement nécessaire

En effet, l'ancien petit local d'une trentaine de m² qui fût utilisé comme prison où l'on devait y mettre les poivrots et les clochards, puis comme entrepôt à matériel incendie héberge depuis 1986 la bibliothèque du village qui ne permettait plus d'accueillir décemment les adhérent(e)s et les enfants de l'école maternelle.

En concertation avec les responsables de l'AFR et les animatrices de la bibliothèque (Chantal Bourgeois, Danielle Lallia et Françoise Bègue) il a été proposé aux conseillers municipaux un projet d'agrandissement.

Compte tenu de l'orientation Nord du local, il nous a paru plus judicieux d'installer une véranda avec un maximum de vitrage.

Une ouverture a été créée dans l'abri bus afin de sécuriser l'arrivée des enfants de l'école ainsi qu'un accès pour les personnes à mobilité réduite. Les travaux ont été confiés à une entreprise de Flagy AFB.

Nous remercions Jean-Baptiste Bigot, conseiller municipal, pour avoir fabriqué et posé gracieusement le portail métallique.

J'invite petits et grands à venir faire un tour dans ce nouvel espace de 50 m² dédié à la culture.

Annick ANTOINE



MAIRIE

Premiers coups de pioche

Dans 8 mois une nouvelle mairie permettra à nos concitoyens de posséder un espace accessible pour tous, fonctionnel et accueillant.

Cette nouvelle maison du peuple a été conçue dans le respect des normes environnementales, énergétiques, et phoniques. Les surfaces disponibles permettront d'installer une salle de conseil, un secrétariat, un hall d'accueil, 2 bureaux dédiés au maire, aux conseillers municipaux et aux adjoints.

De nombreux outils informatiques viendront équiper les bureaux. Le cadastre pourra être visualisé sur un écran. La façade validée par les bâtiments de France aura une certaine originalité. Quant à la façade arrière côté rue du Poëlon elle correspondra à l'actuelle entrée de la mairie afin de conserver la même harmonie. Ouverture théorique prévue courant mars 2013.

Jacques DROUHIN

Maire



DE NOUVEAUX PALMIPÈDES DANS L'ORVANNE

Nos oies ayant été attaquées, égorgées les unes après les autres par des chiens en liberté, il y aurait de quoi abandonner toutes réintroductions, mais n'étant pas enclins au découragement, nous avons à nouveau début Juin remis à l'eau un couple d'oies de guinée, un couple de canards de barbarie, et 9 mâles et femelles de canards de race sauvaki.

Ces palmipèdes nous ont été offerts par les responsables de la ferme pédagogique de Dammarie les Lys.

Soyons attentifs à leur confort en ne les effrayant pas par des jets de pierre et je rappelle que les chiens doivent être tenus en laisse. Merci de votre compréhension

Jacques DROUHIN

Maire



Travaux et achat du trimestre



Tout d'abord toutes nos excuses pour l'ensemble des désagréments occasionnés par les travaux d'enfouissement de la ligne à H.T. ainsi que les travaux de la nouvelle mairie pendant quelques mois. Après avoir « arraché » 80 % de subvention auprès de la DRAC et du Conseil Général, les travaux de restauration de la toiture du clocher ont pu démarrer. Avec les financements croisés (ASPF, Comité des Fêtes, Municipalité) nous avons sollicité l'entreprise de menuiserie de Flagy pour la réalisation d'une estrade dans le cœur de l'église.

Toujours dans le souci d'un entretien permanent de l'Eglise Notre Dame de la Pitié nous venons d'effectuer la réfection d'une partie du plancher bois de la sacristie ainsi que la consolidation des bancs.

Parmi les achats significatifs, l'acquisition par la commune d'un véhicule utilitaire neuf.

Jacques DROUHIN

Maire

FLEURISSEMENT

Motivés par l'obtention en 2011 de la « fleur vermeil », l'embellissement de notre village reste notre priorité. Cette récompense est le résultat d'une implication collective que ce soit des membres de la commission, des agents municipaux, des habitants de Flagy, mais elle est aussi le résultat :

- d'un fleurissement plus intensif des bords de l'Orvanne,
 - de la mise en place de bacs à fleurs autour de l'église, sur le passage qui mène au bout de la rue des Bas Vergers, devant la mairie
 - de la plantation de variétés de fleurs annuelles et vivaces, d'arbustes
 - du choix de l'orientation, de la disposition et des couleurs
- Mais n'oublions pas que fleurir, planter, aménager et embellir sa commune est un engagement gratifiant puisqu'il améliore l'image et la qualité de l'accueil dans la commune.

Sophie DA COSTA de la Commission Fleurissement



AVIS

Quelques règles de bon sens

Que je sois obligé de rappeler les textes législatifs qui régissent les règles d'urbanisme, d'élagage ou de bruit comme cité ci-dessous, cela m'est très désagréable.

Mais si ce rappel peut éviter des conflits avec le voisinage ou avec l'administration, j'en serais très satisfait.

Concernant l'utilisation des tondeuses ou autres engins à moteur thermique, vous devez impérativement respecter les tranches horaires suivantes :

Les jours ouvrés de 8 h à 20 h

Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 30

Le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h

Merci de bien vouloir respecter cet arrêté pour le confort de tous.

À VENDRE

Suite à la démolition de la grange (future mairie) la municipalité met en vente des matériaux de récupération dont :

- 1 poutre en chêne de 3,80 m de long et de section 0,21 x 0,32 100 €
- La porte de la grange de 3,75 m de hauteur et de 2,84 m de largeur en deux vantaux 1.000 €
- 1 portail en fer de deux vantaux de 2,88 m de long et de 2,10 m de hauteur 300 €
- 25 m² de tomettes hexagonales 160 x 160 le lot 800 €

REMERCIEMENTS

À Bruno Desbordes pour avoir offert les rosiers situés en face de Méca-Loisirs

À nos anciens du village José Cosson, André Fournier pour les plants de fleurs

À Jean-Baptiste Bigot pour le portail de la bibliothèque

À Mr Misiewicz Responsable de la ferme pédagogique de Dammarie les Lys pour nous avoir donné une dizaine de canards et d'oies.

COMMUNIQUÉ

La vente du Moulin de Flagy ne concerne que les murs qui deviennent la propriété de la commune. Mr et Mme Navarro restant bien propriétaires du fonds de commerce.